



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Professions parapsychologiques

Question écrite n° 46966

Texte de la question

M. Andre Santini attire l'attention de M. le ministre de l'interieur sur l'exercice actuel de la profession de voyants. Il souhaiterait que soit precisee l'attitude de l'administration a l'egard d'une profession qui repond a une demande certaine et organise annuellement un salon de la voyance tres frequente. Il est desireux d'obtenir des renseignements sur le nombre de voyants recenses ou inscrits en France. Il demande enfin quel est le nombre de plaintes deposees et le nombre de poursuites engagees sur le fondement de la publicite mensongere ou de l'escroquerie, notamment en ce qui concerne les consultations par Minitel.

Données clés

Auteur : [M. Santini André](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46966

Rubrique : Esoterisme

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 79